



Lettre d'information bimestrielle de l'Observatoire de l'Emploi de l'Aire urbaine

Tableau de bord Aire Urbaine

Demande d'emploi en fin de mois
Septembre 2008

	DEFM, cat. 1	Evol. sur 1 mois	Evol. sur 1 an
Montbéliard	6 964	- 7,9 %	+ 1,5 %
Belfort	4 821	- 2,6 %	- 5,6 %
Aire Urbaine	11 785	- 5,8 %	- 1,5 %
Franche-Comté	34 108	- 4,0 %	+ 3,5 %
France	1 992 471	+ 1,2 %	+ 0,8 %

Emploi et handicap : Vers une meilleure insertion professionnelle des travailleurs handicapés

Depuis 2006, le renforcement de la loi sur l'emploi de personnes handicapées oblige tout établissement de 20 salariés et plus à employer des personnes handicapées dans une proportion de 6% de son effectif salarié ou à défaut de contribuer à leur insertion professionnelle. Même si beaucoup reste à faire, il n'en demeure pas moins qu'une dynamique est à l'oeuvre, permettant de mobiliser les entreprises sur le recrutement de travailleurs handicapés, d'accompagner ces derniers à la recherche d'emploi et/ou de renforcer leur niveau de qualification par des actions de formation.

Quelques données et informations clés au niveau national

La réalité du marché de l'emploi pour les travailleurs handicapés est la suivante :

- un taux de chômage des travailleurs handicapés deux fois plus élevé que celui de l'ensemble des demandeurs d'emploi : 17% ;
- un taux d'activité des personnes handicapées nettement inférieur à celui de la population en général : 44% contre 68%.

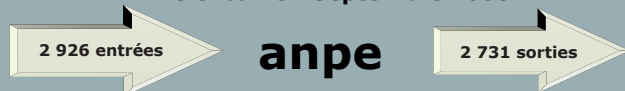
Entre décembre 2002 et décembre 2005, le nombre de demandeurs d'emploi travailleurs handicapés en catégories 1, 2 ou 3 (ANPE) a progressé de 13%. Les personnes handicapées ont été davantage touchées par la morosité du contexte économique. Elles recherchaient plutôt des emplois à durée déterminée, temporaires ou saisonniers : en effet la catégorie 3 a augmenté de 48% en trois ans.

Inversement de tendance, depuis 2006, le nombre de demandeurs d'emplois travailleurs handicapés est en forte baisse. Fin 2007, on dénombrait 206 000 demandeurs d'emploi des catégories 1, 2 et 3 contre 236 268 en décembre 2006, soit une diminution de presque 13%. Cette réduction, similaire à l'évolution affectant l'ensemble des demandeurs d'emploi, est à mettre en lien avec une certaine reprise de l'activité économique. Cependant il faut également noter qu'il y a eu parallèlement une importante diminution du nombre de personnes reconnues comme travailleurs handicapés par les commissions droits et autonomie des personnes handicapées (CDAPH) qui se sont substituées en 2006 aux COTOREP.

	Femmes		CLD*		Moins de 25 ans		50 ans et plus	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Montbéliard	3 412	49,0	1 753	25,2	1 614	23,2	930	13,4
Belfort	2 321	48,1	1 276	26,5	1 013	21,0	726	15,1
Aire Urbaine	5 733	48,7	3 029	25,7	2 627	22,3	1 656	14,1
Franche-Comté	17 122	50,2	8 084	23,7	7 504	22,0	NC	NC
France	978 303	49,1	510 073	25,6	406 464	20,4	NC	NC

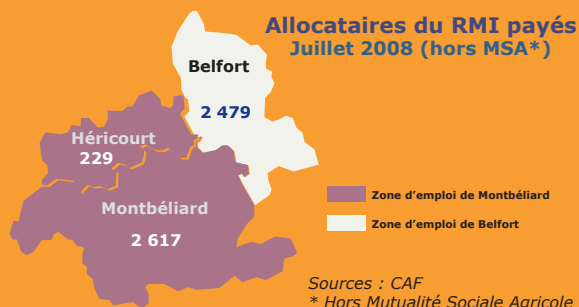
Source : DRTEFP / *CLD = Chômeurs Longue Durée (plus de 12 mois) 50 ans et plus - Données fin août : Franche-Comté : 14,5% / France : 14,8%

Les entrées et sorties de l'ANPE (DEFM cat. 1) Aire Urbaine - Septembre 2008

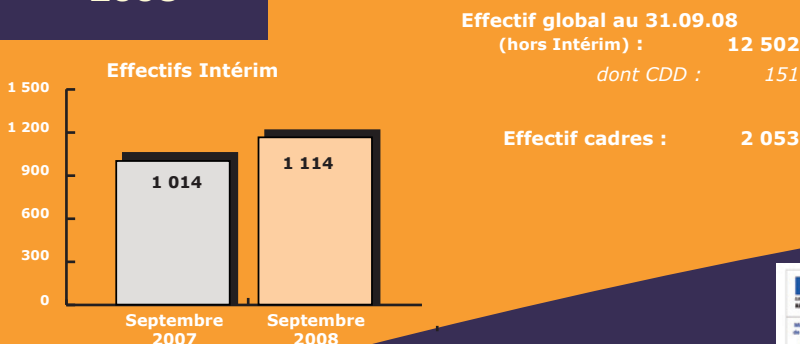


Source : DRTEFP

Allocataires du RMI Juillet 2008



Zoom sur l'automobile Septembre 2008





Le profil des salariés travailleurs handicapés en France en 2005 :

- 64% sont des hommes ;
- la moyenne d'âge est de 46 ans ;
- 38% occupent des emplois industriels ;
- 52% sont ouvriers et 20% cadres, professions intermédiaires ou techniciens.

Source : DARES-DOETH 2005 (établissements de 20 salariés et plus)

Concernant la bonne intégration des travailleurs handicapés dans les entreprises, certains signes sont très encourageants et apportent un éclairage intéressant sur les évolutions en cours :

- d'après une enquête nationale Louis Harris, 93% des employeurs se déclarent satisfaits de leurs salariés handicapés et 87% des salariés jugent la présence de collègues handicapés enrichissante ;
- plus de la moitié des travailleurs handicapés ayant suivi une formation ont trouvé un emploi dans les 6 mois (source AGEFIPH).

En Franche-Comté, une forte mobilisation des acteurs autour du recrutement des travailleurs handicapés

Taux d'établissements remplissant les obligations légales d'emploi de travailleurs handicapés en Franche-Comté et dans l'Aire urbaine en 2006

En 2006, en Franche-Comté, 34% des établissements de 20 salariés et plus ayant répondu à l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés satisfaisaient complètement l'obligation par l'emploi direct de bénéficiaires et/ou le passage de contrat de sous-traitance et/ou l'accueil de stagiaires de la formation professionnelle handicapés.

Par ailleurs, les établissements qui emploient déjà des travailleurs handicapés ont la possibilité de réduire leur nombre d'unités manquantes en valorisant le profil des bénéficiaires employés : le taux de réalisation passe alors à 41%.

Dans l'Aire urbaine, en 2006, ces deux taux étaient respectivement de 34% et de 39,5%.

Source : DRTEFP-DOETH 2006 - Traitement EFIGIP

Pour plus d'informations....

AGEFIPH : www.agefiph.fr - Tél. 03 80 28 04 30
 ARIS- CAP EMPLOI : www.association-aris.org - Tél. 03 81 32 29 31
 EFIGIP : www.efigip.org - Tél. 03 81 25 52 15
 PDITH Handi-emploi 25 - Tél. 03 81 50 67 98
 PDITH Handi-emploi 90 - Tél. 03 89 60 10 50
 PDITH Handi-emploi 70 - Tél. 03 84 97 13 72

En Franche-Comté, en juin 2008, le nombre de demandeurs d'emplois travailleurs handicapés (catégories 1,2 et 3 de l'ANPE) est en baisse (3 573, soit -6,2% sur 12 mois) dans une même dynamique d'évolution que les demandeurs d'emploi dans ces mêmes catégories (39 941, -2,5% sur 12 mois).

En terme d'emploi, selon les informations AGEFIPH, 1 300 personnes handicapées ont été recrutées en Franche-Comté avec l'appui du réseau Cap Emploi en 2007. Par ailleurs 28 appuis à la création d'activités et 35 contrats d'apprentissage et de professionnalisation sont à noter. Quant aux formations, préparation et soutien aux placements, les actions ont été accrues dans ces domaines tous financements confondus. En 2007, 900 établissements sont contributeurs à l'AGEFIPH Franche-Comté (soit +17,2% par rapport à l'année précédente).

Un dispositif, le **pacte territorial pour l'emploi des personnes handicapées**, se met également en place pour contribuer à faciliter le recrutement de travailleurs handicapés par les entreprises. Le pacte formalise un engagement des employeurs à recruter et parallèlement un engagement du service public de l'emploi à proposer des candidats à ces mêmes employeurs.

Une ancienneté dans le chômage toujours aussi longue pour les demandeurs d'emploi travailleurs handicapés dans l'Aire urbaine

En juin 2008, la proportion de personnes handicapées (catégories 1, 2 et 3 ANPE) dans l'ensemble des demandeurs d'emploi de l'Aire urbaine est de 6,5%, soit 879 demandeurs d'emploi travailleurs handicapés. Ce taux est légèrement plus faible que le taux régional (8,9%).

La principale caractéristique des demandeurs d'emploi travailleurs handicapés dans l'Aire urbaine est leur longue durée de chômage : en juin 2008, 71% des demandeurs d'emploi travailleurs handicapés étaient chômeurs de longue durée (plus de un an).

Le profil des demandeurs d'emploi travailleurs handicapés dans l'Aire urbaine en juin 2008

- 53% des demandeurs d'emploi travailleurs handicapés sont en recherche d'un CDI à temps plein, contrairement à l'ensemble des demandeurs d'emploi majoritairement en recherche de ce type de contrat.

- 85% des demandeurs d'emploi travailleurs handicapés ont un niveau de qualification CAP-BEP contre 67% pour les demandeurs d'emploi non handicapés.

- 34% des demandeurs d'emploi handicapés ont plus de 50 ans contre 15% seulement pour les demandeurs d'emploi non handicapés.

- Les hommes représentent 60% des demandeurs handicapés contre seulement 46% pour les demandeurs d'emploi non handicapés.

- Le domaine professionnel le plus recherché est celui du personnel des services aux personnes et à la collectivité (25%) précédant de peu celui du personnel de la mécanique, de l'électricité et de l'électronique (16%).

Source : ANPE, données juin 2008